

## ÉVENTUALITÉS ET DIVERS

680. Service téléphonique des ministères à Ottawa —Crédit supplémentaire, \$40,000.

**M. Cardin:** Je note qu'un montant supplémentaire de \$40,000 est requis aux fins du service téléphonique à Ottawa. Je me rappelle qu'il n'y a pas très longtemps, le ministre des Finances se montrait mécontent et, en fait, indigné de l'importance des comptes de téléphone que l'ancien gouvernement présentait à l'examen du comité. A l'époque, l'honorable représentant soutenait que les comptes de téléphone étaient du gaspillage et de l'extravagance et qu'on pouvait les réduire.

Dans le budget principal des dépenses pour 1959-1960, le coût des services de téléphone, télégrammes et autres moyens de communication était estimé à \$1,424,530. Dans le budget principal de 1960-1961, le chiffre correspondant atteignait \$1,624,874, soit une augmentation d'environ \$200,000. Voici à présent que le ministre demande \$40,000 de plus au même chapitre, ce qui représente une augmentation assez considérable. Si le ministre se reportait aux chiffres de 1957-1958, il constaterait que les comptes de téléphone ont augmenté d'un demi-million de dollars approximativement. Sous cette rubrique des comptes de téléphone, l'ensemble des ministères accuse une augmentation de presque trois millions. En 1960, les comptes de téléphone globaux se montaient à \$19,625,756, alors qu'en 1960-1961, ils se montent à \$22,050,350. Cela, comme je l'ai dit, constitue une augmentation de presque trois millions de dollars.

Je me demande si le ministre peut nous expliquer pourquoi il n'a pas pu enrayer cette augmentation des comptes de téléphone qui, selon ce qu'il a dit en 1957-1958, étaient du gaspillage et de l'extravagance.

**L'hon. M. Fleming:** Avant que le député n'aille plus loin, peut-être serait-il intéressé de savoir la raison de ce crédit supplémentaire de \$40,000.

La cause de ce besoin supplémentaire est une foule d'imprévus nécessitant l'installation de nouveaux téléphones. Un poste qui n'avait pas été prévu lors de la préparation des crédits initiaux a été l'expansion du service pour les députés dans l'édifice de l'Ouest où ils occupent maintenant des bureaux. Cela a constitué une augmentation considérable du coût du service téléphonique sur la colline du Parlement. De même, lors de la préparation des crédits, on n'avait pas prévu que la Chambre n'ajournerait que durant trois mois au cours de la présente année financière alors qu'ordinairement l'ajournement dure de cinq à six mois. Cela a aussi passablement ajouté aux dépenses.

[L'hon. M. Fleming.]

La crise du Congo a augmenté nos dépenses à l'égard du service téléphonique du ministère des Affaires extérieures et du ministère de la Défense nationale. L'inauguration d'une Commission de libération conditionnelle et l'établissement de commissions royales et de comités d'enquête sur les publications et l'organisation de l'État figurent au nombre des obligations contributives qui n'ont pas été prévues quand le poste a été préparé la première fois. En outre, l'augmentation du tarif du *Bell Telephone* en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> novembre et visant les frais d'installation et le déplacement du matériel a augmenté de 150 p. 100. Les frais exigés pour le déplacement et/ou l'installation de téléphones sont passés de \$2 à \$5. Cette augmentation du déplacement et de l'outillage téléphonique, à compter du 1<sup>er</sup> novembre, a contribué énormément à l'augmentation des frais. La moyenne mensuelle des déplacements et des installations d'appareils téléphoniques dans les services de l'État est de 300. L'honorable député peut voir, je pense, pourquoi il est nécessaire d'obtenir ce montant supplémentaire de \$40,000.

**M. Cardin:** Le ministre nous a donné des raisons motivant l'augmentation de \$40,000, car j'avais, bien entendu, contesté ce chiffre. J'ai également dit que, depuis 1957-1958, ce poste avait augmenté de près d'un demi-million. Je me demandais si le ministre estimait que les problèmes qu'il lui fallait envisager ne se posaient pas également à l'ancien gouvernement.

**L'hon. M. Fleming:** Je crois que nous sommes assaillis par certains problèmes auxquels le gouvernement précédent n'a pas eu à faire face.

**M. Benidickson:** Le ministre des Finances me désappointe au sujet de l'accroissement si considérable des prévisions relatives au téléphone et télégrammes; il commence par dire que cette augmentation est, pour une bonne part, attribuable à diverses dépenses, ce qui porterait à croire que ces dépenses se rapportent à la colline parlementaire. Je ferai remarquer tout d'abord que les députés appartiennent en plus grand nombre que jamais au parti ministériel. J'ignore s'ils jouissent d'un traitement différent pour ce qui est du service téléphonique, mais je tiens à signaler au ministre que j'ai offert au sergent d'armes et à d'autres autorités du Parlement de payer moi-même le coût du service d'un second téléphone dont je disposerais, si je travaillais à mon compte. J'estime ridicule d'être constamment obligé de changer de place avec ma secrétaire, parce que nous ne disposons que d'un téléphone.

On m'a refusé l'occasion de payer moi-même le \$1.50 de plus par mois que coûterait